

De Lastourg à Villefranche-de-Conflent



Trace n° 74217

Une randonnée proposée par MCTOUL

Comment gagner Villefranche-de-Conflent depuis Lastourg sans emprunter la dangereuse N116, qui n'a aucune circulation piétonne de prévue ?

Petite découverte d'un circuit alternatif le long de la Têt !

Attention, cette randonnée qui emprunte un itinéraire partiellement sur le terrain d'ERDF (non clôturé), se fait à vos risques et périls !

Durée	0h 45	Difficulté	Facile
Distance	2,41 km	Retour point de départ	Non
Dénivelé positif	21 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	42 m	Commune	Fuilla (66820)
Point haut	482 m	Région	Pyrénées
Point bas	440 m		

Description

(D/A) Départ devant la route menant au camping et à la station hydro-électrique de la SHEM.

Se diriger vers le camping (à pied) et traverser le pont privé de la Têt, prendre sur la droite en direction de la station hydroélectrique (S.H.E.M.). Ne pas gagner la station, mais prendre 50 m avant, sur la droite un sentier qui monte un peu et passe franchement sur la droite et à une cinquantaine de mètres de la station.

Le sentier n'est pas bien entretenu, en été de hautes herbes l'encombrent, dans cette première partie non ombragée.

Après avoir parcouru une centaine de mètres, le sentier est en meilleur état et s'enfonce dans le sous-bois. en longeant la rivière la Têt en contrebas.

(1) Arrivé à l'aplomb de trois déversoirs, d'une échelle à poisson, de l'embouchure du canal d'amenée à la centrale électrique en contrebas et d'un petit bâtiment sur le bord de la Têt, trouver le sentier qui descend à pic sur la gauche à travers un sous bois peu épais en 2 rapides lacets jusqu'au bord de la rivière.

Monter alors sur les équipements en béton et emprunter sur la droite le chemin en béton qui longe le canal vers la centrale hydroélectrique.

Le chemin est bordé de 2 garde-corps parfaitement sécurisés.

Vous passez au large du Mas Pi sur la droite. Le chemin débouche sur le pont-canal qui traverse un affluent de la Têt, la Rotjà.

Passé le pont-canal, reprendre le chemin le long du canal. On laisse sur la droite un 1^{er} petit pont qui traverse le canal et on arrive à un 2nd pont (pont-canal) tout en brique, d'un certain cachet.

(2) Traverser sur la droite ce pont-canal et rejoindre la D6 par un court sentier le long d'un verger.

La suite du circuit emprunte la D6, il faut donc rester vigilant. Mais la circulation est nettement moins importante que sur la N116. La circulation à pied y est donc vraiment moins dangereuse.

Gagner ainsi le carrefour de la D6 avec la N116. Là un cheminement piéton permet de gagner Villefranche-de-Conflent en toute sécurité.

Le retour s'effectue par le même parcours.

(D/A) Gagner le parking du départ.

Informations pratiques

Le cheminement sur les rives de la Têt **(1)** et sur les abords du canal d'amenée d'eau à la centrale hydroélectrique **(2)** se fait aux risques et périls du randonneur, comme toute rivière de montagne avec des captages ou des lâchers EDF. **Le passage est d'ailleurs indiqué déconseillé.** Toutefois, ce risque semble largement moins limité que le risque de marche ou course à pied le long de la N116 (pour avoir pratiqué les 2...).

Voir également d'autres commentaires sur le forum de cette randonnée.

Il n'y a pas de point d'eau potable sur le circuit et pas d'abri en cas de pluie importante. En cas d'intempérie sérieuse (orage, ...) il y a le Camping du Mas de Lastourg, le Mas Pi ou la ville de Villefranche-de-Conflent.

De simples chaussures de sport sont nécessaires pour ce circuit. L'aller-retour peut se faire en une demi-heure en course à pied.

Il est recommandé de cesser de courir et ne pas affoler les éventuels troupeaux et chiens patous à proximité du Mas Pi. Les troupeau et les chiens sont toutefois dans des champs clos sans aucun danger, ni pour le randonneur, ni pour l'exploitation. En cas

de problème, conservez votre sang froid, avancez les arguments de sécurité et donnez des preuves que les randonneurs en général, et les visorandonneurs en particulier, sont courtois et civilisés. Espérant qu'il soit sensible à ces arguments de bon sens... Autre variante : dès le franchissement des ouvrages des déversoirs (1), on peut descendre du chemin bétonné aux gardes-corps sur la gauche et marcher ainsi sur un sentier jusqu'au pont canal de la Rotjà. Selon la saison on peut passer ici à gué et rejoindre les bords du canal le plus loin possible du Mas Pi.

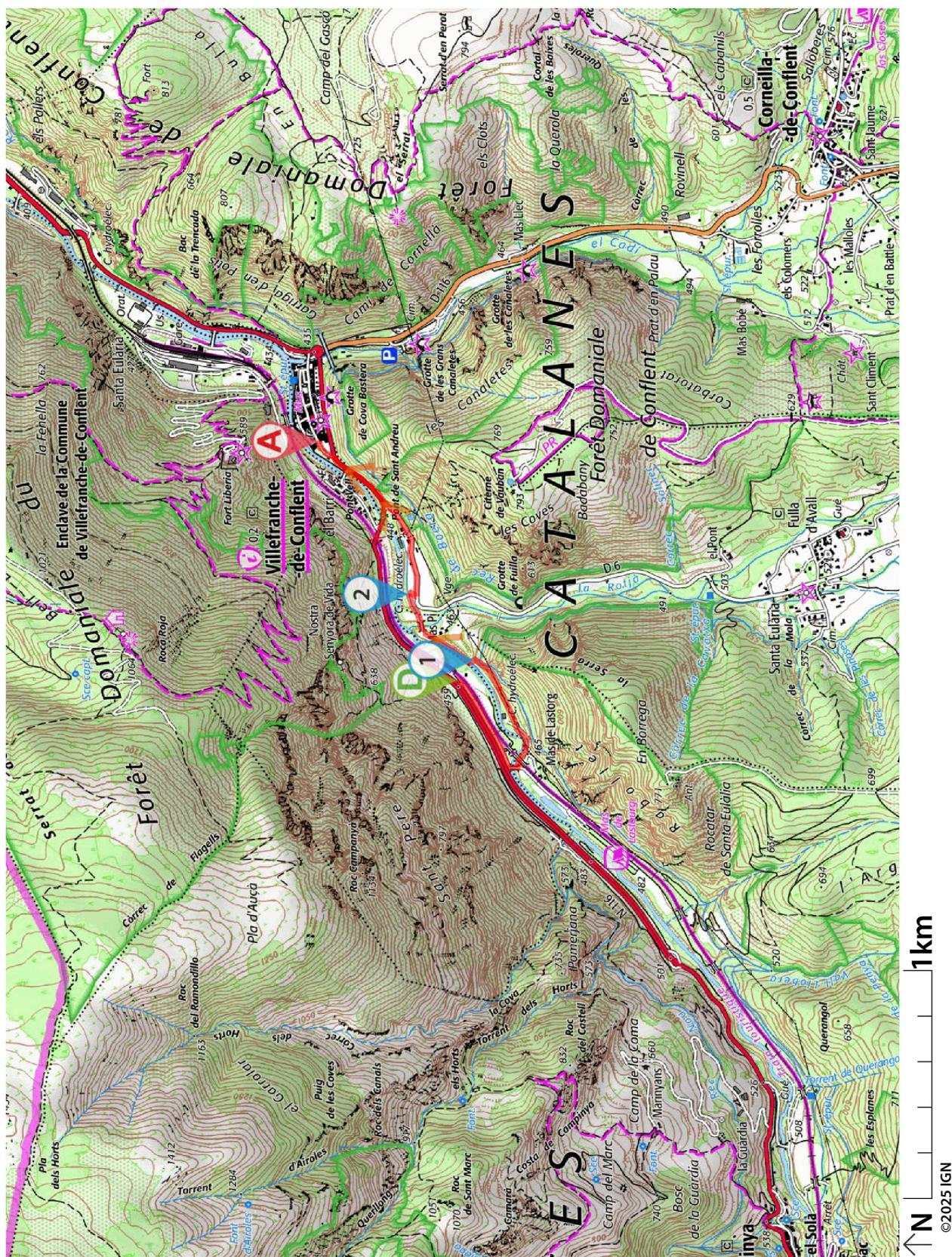
A proximité

Sur ce circuit on ne peut que s'étonner du génie constructeur humain qui a réalisé tous ces ouvrages d'art : captage, déversoirs, ponts-canaux multiples, irrigation, centrales électriques...

Par ailleurs la tranquillité de ce circuit tranche avec le bourdonnement de la N116 à seulement quelques centaines de mètres. On est dans un havre de paix...

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-camping-mas-de-lastourg-villefranche/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.